

# **Diversité** en radiodiffusion



[www.cab-acr.ca](http://www.cab-acr.ca)

- ❖ Les statistiques récentes fournissent des données évidentes : la population canadienne continue de croître – et de croître rapidement - en diversité. Que ce soit au niveau des groupes ethnoculturels, autochtones, personnes handicapées et même de la population vieillissante, la diversité est au cœur même de notre société. Cette réalité continue d'inciter les décideurs, le monde des affaires, le CRTC, l'ACR et les radiodiffuseurs privés à prendre action.

## **L'ACR joue un rôle moteur**

- ❖ L'ACR a déposé son troisième rapport annuel au CRTC sur les progrès réalisés par les radiodiffuseurs pour veiller à la diversité en ondes et dans l'exploitation de leurs entreprises. Le [rapport 2008](#) souligne plusieurs projets entrepris au cours de la dernière année, dont :
  - la conception d'un programme de communication complet, lequel fournit régulièrement des renseignements sur la diversité aux membres de l'ACR, aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes par le biais du *Bulletin-éclair* hebdomadaire;
  - l'achèvement des pratiques exemplaires pour la radio privée;
  - l'achèvement de son Code sur la représentation équitable;
  - l'élaboration et le dépôt de son Plan d'action sur le sous-titrage codé; et
  - la mise sur pied d'un groupe de travail de langue française et d'un autre de langue anglaise qui sont chargés de se pencher sur les enjeux relatifs au sous-titrage codé.
- ❖ Lors de deux congrès régionaux de radiodiffuseurs en 2008, l'ACR a présenté un séminaire sur la diversité intitulé *Diversity on the Rise* – sessions d'information touchant les variations de la démographie tant au niveau national que régional. Les attentes du CRTC en ce qui a trait à la Diversité en radiodiffusion faisaient également partie des discussions, de même que les options et les pratiques à l'intention des radiodiffuseurs des marchés de grande et de petite taille afin de pousser encore davantage les initiatives des stations en matière de diversité.
- ❖ D'autres activités comprennent des mesures en vue de faire activement valoir la diversité par le biais des prix du Ruban d'or de l'ACR et le soutien continu apporté à Télédiversité, une conférence annuelle à l'intention des radiodiffuseurs du Québec. L'ACR a également lancé une série de *Bulletins-éclair* spéciaux sur la diversité pour communiquer les derniers renseignements à ses membres.
- ❖ L'ACR tenait le 27 novembre 2008 son premier webinaire sur la diversité en radiodiffusion. Les 61 participants d'un bout à l'autre du pays ont fait très bon accueil à ce séminaire en ligne qui portait surtout les stratégies pour recruter, embaucher et conserver des employés issus de divers milieux ethnoculturels ou ceux qui sont handicapés. Ce séminaire en ligne comportait une présentation PowerPoint axée avec voix hors champ, une foire aux questions interactives et fournissait les liens vers un éventail de documentation disponible auprès du gouvernement, des médias et des organismes qui se spécialisent dans la planification de la diversité.

## **Rapport du Groupe de travail de l'ACR touchant la Diversité culturelle à la télévision privée**

- ❖ En 2004, l'ACR adoptait les recommandations formulées par le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision. Ces recommandations découlent d'une étude majeure, à la fois qualitative et quantitative, sur les minorités ethnoculturelles et les peuples autochtones dans le domaine de la télévision canadienne.

- ❖ Plus la diversité est présente au sein de la radiodiffusion privée, plus la population fort diversifiée du Canada est mieux reflétée, ce qui permet aux auditoires de se voir et de s'entendre dans les émissions et les projets axés sur les collectivités. À cet égard, l'ACR continue à jouer un rôle majeur en tant que chef de file du domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de nombreux projets consacrés à la diversité, à savoir :
  - les Pratiques exemplaires et initiatives de l'industrie;
  - le site Web Diversité en radiodiffusion ([www.cab-acr.ca/french/societal/diversity/default.shtm](http://www.cab-acr.ca/french/societal/diversity/default.shtm));
  - quatre catégories de Rubans d'or dont le but est de favoriser, de reconnaître et de célébrer la diversité canadienne.

### **Le rapport de l'ACR touchant les personnes handicapées**

- ❖ De façon à faire progresser les initiatives des radiodiffuseurs privés en ce qui a trait aux personnes handicapées l'ACR a rendu public son rapport sur *La Présence, Représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision* en juin 2006.
- ❖ Réagissant à ce rapport, le CRTC a applaudi le leadership dont l'ACR a fait preuve dans ce domaine et a déclaré que les initiatives qu'elle y recommande sont non seulement « tangibles et concrètes », mais sont également en mesure de contribuer de façon importante à la réalisation de plusieurs objectifs de la Loi sur la radiodiffusion.
- ❖ L'ACR a lancé plusieurs initiatives concernant les personnes handicapées à l'automne de 2006, notamment :
  - le lancement d'une campagne de messages d'intérêt public, intitulée « *Ayons l'esprit ouvert* » dans le but de démontrer et de favoriser l'employabilité des personnes handicapées dans un éventail de secteurs d'activité. S'inspirant du même principe, le Aboriginal Peoples Television Network (APTN) a créé son propre message d'intérêt public, lequel met en vedette diverses personnes autochtones handicapées. Ce MIP a été diffusé aux ondes d'APTN dans diverses langues, notamment le français, l'anglais, l'inuktitut, le cri et l'ojibwé;
  - la publication d'un guide élaboré en consultation avec l'ACDIRT du Canada, Le langage et la terminologie recommandés à l'endroit des personnes handicapées : *Guide et glossaire à l'intention des professionnels responsables des nouvelles*; et
  - une brochure sur les *Possibilités d'emploi dans les secteurs canadiens de la radiodiffusion et de la production s'y rapportant*, laquelle donne un aperçu des genres d'emplois disponibles dans le secteur de la radiodiffusion.

### **Rapport de l'ACR touchant les pratiques exemplaires en radio**

- ❖ Le 2 novembre 2007, le CRTC adoptait les *Pratiques exemplaires en matière de diversité à la radio privée* élaborées par l'ACR, lesquelles abordent les sujets suivants : l'engagement de l'industrie; l'application et l'implantation; la responsabilité d'entreprise; le recrutement, l'embauche et le maintien de poste; les stages, le mentorat et les bourses; la programmation; les actualités et les informations; les relations avec les collectivités et l'industrie; et les communications internes. Le Conseil a également adopté la version modifiée des mesures proposées par l'ACR en ce qui concerne la fréquence du rapport que les services de radio sont tenus de présenter sur la diversité : les services de grande taille feront rapport une fois par an; ceux de taille moyenne présenteront leur rapport chaque cinq ans; et les entreprises de petite taille sont exemptées de faire un rapport.
- ❖ Le Canada est une société diversifiée sur le plan culturel comprenant une multitude de collectivités ethnoculturelles, autochtones, de même que de personnes handicapées. Les radiodiffuseurs reconnaissent cette diversité et s'efforcent à assurer que les ondes se font le reflet de tous les Canadiens.